

## **Programme d'éducation 2015-2016**

**Conseil régional FTQ  
Mauricie et Centre-du-Québec**

**L'éducation syndicale :**

**Un outil de solidarité efficace et à notre portée**

## **LE CONSEIL RÉGIONAL MAURICIE ET CENTRE-DU-QUEBEC UN OUTIL IMPORTANT**

Composé de travailleurs et travailleuses des régions Mauricie et Centre-du-Québec, le Conseil régional peut s'impliquer avec succès dans la vie régionale en appuyant et représentant les affiliés à toutes les occasions où leurs conditions de vie et de travail sont en cause.

Au Conseil régional, les militants et militantes des syndicats affiliés peuvent se rencontrer pour partager leurs expériences, leurs problèmes et trouver des solutions. Le Conseil régional est un lieu d'échanges, de solidarité, d'entraide.

Le Conseil régional a toujours été actif dans le domaine de la formation syndicale car nous sommes convaincus que la connaissance et l'information nous permettent d'être plus efficaces et de mieux défendre les intérêts des travailleurs et travailleuses que nous représentons.

La formation syndicale, c'est investir dans la connaissance et le savoir afin de nous permettre d'aller plus loin.

Nous devons remercier particulièrement les membres du comité d'éducation pour tout le travail accompli et nous sommes fiers de vous présenter le programme d'éducation 2015-2016 du Conseil régional.

Syndicalement,

Le président,

André Fleury

## **L'ÉDUCATION SYNDICALE : OUTIL DE SOLIDARITÉ**

L'éducation au Conseil régional est un carrefour, un outil, un lieu où nous apprenons ensemble à partir de nos connaissances et nos expériences.

L'éducation est l'outil qui nous permet de devenir de meilleurs délégués et déléguées, de meilleurs militants et militantes, des personnes mieux informées et plus engagées dans la défense des travailleurs et des travailleuses.

Pour être en mesure de mieux défendre les griefs, pour savoir comment mener une négociation, pour identifier correctement les risques à la santé et trouver des solutions pour améliorer notre vie démocratique, pour représenter et défendre adéquatement un membre qui a des problèmes de réclamation au chômage ou en accident de travail, l'éducation est un service essentiel qui est à notre disposition grâce au Conseil régional.

Avec l'éducation, on s'entraide, on progresse, on se renforce.

Syndicalement,

Le comité d'éducation

## **QUELQUES POINTS À RETENIR**

### **INSCRIPTION**

Les frais d'inscription pour les cours sont de :

- 35 \$ pour un cours de 1 jour
- 55 \$ pour un cours de 2 jours
- 75 \$ pour un cours de 3 jours
- 45 \$ pour un cours compensable de 1 jour
- 85 \$ pour un cours compensable de 2 jours
- 90 \$ pour un cours compensable de 3 jours

Nous vous suggérons de faire vos inscriptions en téléphonant au 819 378-4049 et de nous faire parvenir, par la suite, les formulaires d'inscription à cet effet, dûment remplis, que vous trouverez à la fin de cette brochure.

L'inscription doit être faite au moins 15 jours avant le début du cours. Veuillez faire parvenir vos chèques couvrant vos frais d'inscription à l'ordre du Conseil régional FTQ en même temps que vos formulaires d'inscription.

### **ANNULATION**

Toute annulation d'une inscription devra être faite au moins 10 jours avant le début du cours, sinon le coût de l'inscription vous sera facturé.

Un cours sera annulé si nous n'avons pas reçu au moins 15 inscriptions, et ce, deux semaines avant le début du cours.

### **HEURES DE COURS**

Les cours débutent à 9 h la première journée et se terminent habituellement à 16 h 30.

**PROGRAMME AUTOMNE 2015 - PRINTEMPS 2016**

<b>COURS</b>	<b>DATE</b>	<b>PAGE</b>
Journée-ressources pour les DS	6 novembre 2015	6
Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise	16 au 19 novembre 2015 (Orford)	7
Nouvelle structure CSST, CNT et équité salariale	26 novembre 2015	8
Formation complémentaire toxicomanie	11 décembre 2015	9
Introduction aux mécanismes de l'assurance-emploi	19 et 20 janvier 2016	10
Prévention du suicide	5 février 2016	11
Délégué(e) social(e) - cours de base	2, 3 et 4 mars 2016	12
Mise à jour de la jurisprudence	7 avril 2016	13
Journée-ressources pour les DS	8 avril 2016	14
Enquête d'accident et réclamations à la CSST	12, 13 et 14 avril 2016 (Drummondville)	15
Comprendre le fonctionnement et évaluer la santé de notre entreprise	25 au 28 avril 2016 (Orford)	16
Harcèlement psychologique	3, 4 et 5 mai 2016	17
Alerte aux décibels	25, 26 et 27 mai 2016	18
Le travail syndical en prévention	7 et 8 juin 2016	19
Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances	Sur demande	20

## JOURNÉE-RESSOURCES POUR LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES

**CONTENU :** Ce cours s'adresse à tous les délégués sociaux et déléguées sociales ainsi qu'aux dirigeants et dirigeantes des syndicats affiliés.

Cette journée permettra de faire une mise en commun des ressources utilisées pour les différentes problématiques que nous rencontrons dans nos milieux de travail.

Quelques responsables d'organismes viendront nous expliquer leurs services.

Si vous avez des cartes d'affaires de ressources ou des dépliants sur les services offerts par ces organismes, n'hésitez pas à les apporter pour en faire bénéficier les participants et participantes à cette journée-ressources.

**DATE :** 6 novembre 2015

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 35 \$

## **COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET ÉVALUER LA SANTÉ DE NOTRE ENTREPRISE**

**CONTENU :** Ce cours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise et sa structure financière. Ils sont amenés à réfléchir sur le travail de dirigeante et de dirigeant syndical lorsqu'ils doivent analyser le fonctionnement de leur entreprise, en temps régulier ou en situation de crise. Les participants et les participantes apprennent aussi à lire et à comprendre le fonctionnement d'une entreprise et à être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficulté.

De plus, la formation vise à ce que les participants et les participantes puissent évaluer la santé de leur entreprise et à situer l'importance des coûts de main-d'œuvre dans le budget de celle-ci. Tout au long de la formation, nous nous penchons sur notre rôle syndical, notamment dans la mobilisation de nos membres autour de toutes ces dimensions que nous aurons abordées.

**DATES :** 16, 17, 18 et 19 novembre 2015

**ENDROIT :** Manoir des Sables  
90, avenue des Jardins  
Orford (Québec) J1X 6M6  
819 847-4747

**COÛT :** 0 \$

**N.B.** Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou conseillères, permanents et permanentes des syndicats.

## NOUVELLE STRUCTURE CSST, CNT ET ÉQUITÉ SALARIALE

**CONTENU :** Le Gouvernement du Québec, dans sa logique d'austérité, a décidé de faire de grandes modifications dans le monde de la santé sécurité du travail en tentant de jumeler trois organismes soit, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Commission des normes du travail et la Commission de l'équité salariale, et de regrouper également les tribunaux administratifs, soit la Commission des lésions professionnelles et la Commission des relations du travail.

Tout cela sera effectif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016

Le comité santé sécurité de votre conseil régional a mis sur pied une journée d'information et de réflexion afin d'informer adéquatement nos membres.

Cette journée s'adresse aux exécutifs des sections locales, aux représentants en prévention, aux délégués qui préparent les dossiers d'appel de la CSST et aux membres des comités de la condition féminine.

**DATES :** 26 novembre 2015

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 35 \$



**FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX  
ET DÉLÉGUÉES SOCIALES**

**LA TOXICOMANIE**

**CONTENU :** Cette journée de formation se veut une réponse aux besoins des délégués sociaux et déléguées sociales pour acquérir le plus d'information sur la toxicomanie. Nous aurons le privilège de recevoir trois intervenants qui nous transmettrons des connaissances et, bien sûr, nous permettrons d'échanger entre pairs. Nous aurons une meilleure compréhension de la toxicomanie et des ressources disponibles. Cette problématique est encore très présente dans nos milieux de travail.

Ce cours s'adresse à tous les délégués sociaux et déléguées sociales ainsi qu'aux dirigeants et dirigeantes syndicales.

**DATE :** 11 décembre 2015

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 35 \$

## INTRODUCTION AUX MÉCANISMES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

**CONTENU :** Cette session de deux jours permet aux participants et aux participantes de bien comprendre les mécanismes d'admissibilité à l'assurance-emploi afin de prendre en charge les dossiers d'assurance-emploi dans les milieux de travail et d'aider leurs membres en cas de perte d'emploi. La formation permet aussi de sensibiliser les participants et participantes à la nécessité d'agir dans leur milieu de travail et dans leur communauté afin de revendiquer un meilleur régime d'assurance-emploi.

Plus particulièrement, elle permet de se familiariser avec le contenu du cours qui traitera, entre autres :

- Des critères d'admissibilité
- Du calcul du nombre de semaines de prestations
- Des critères d'exclusion
- Du calcul déterminant le montant des prestations et l'effet du travail sur celles-ci
- Du processus de contestation

**DATES :** 19 et 20 janvier 2016

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 104)

**COÛT :** 55 \$

## PRÉVENTION DU SUICIDE

**CONTENU :** En tant que délégué social ou déléguée sociale, nous sommes plus souvent confrontés à ce genre de situation que d'autres militants. Donc, nous devons acquérir des connaissances et des façons de faire afin d'intervenir adéquatement.

Comment réagir et quelles sont les ressources disponibles et adéquates dans la région? Ce sont des questions auxquelles l'intervenant de Prévention Suicide saura répondre.

Dans ces situations précisément, il faut réagir rapidement avec de bons outils.

**DATE :** 5 février 2016

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 104)

**COÛT :** 35 \$

## LE DÉLÉGUÉ SOCIALE ET LA DÉLÉGUÉE SOCIALE COURS DE BASE

**CONTENU :** Lorsque des compagnons ou des compagnes de travail vivent des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie, des problèmes familiaux, d'endettement ou de santé mentale, il faut réagir.

Ce cours nous prépare à assumer cette tâche dans nos syndicats. On y apprend notre rôle et ce qu'est une relation d'aide. On y découvre les ressources du milieu pour mieux faire notre travail de référence. Enfin, on discute de l'implantation d'un programme de délégués sociaux et déléguées sociales dans nos milieux de travail.

Ce cours s'adresse aux dirigeant(e)s de sections locales et aux militant(e)s qui désirent venir en aide à leurs compagnons et compagnes de travail.

**DATES :** 2, 3 et 4 mars 2016

**ENDROIT :** Edifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 75 \$

## MISE À JOUR DE LA JURISPRUDENCE EN SANTÉ-SÉCURITÉ

**CONTENU :** Ce cours s'adresse particulièrement aux plaideurs et à toutes les personnes impliquées et intéressées par le dossier de la santé-sécurité au travail et par le dossier de la réparation. On y étudiera l'évolution récente de la jurisprudence dans le domaine des accidentés et accidentées du travail.

**DATE :** 7 avril 2016

**ENDROIT :** Edifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 45 \$

**NOTE :** Ce cours est compensable, c'est-à-dire que le salaire perdu par les participants et participantes sera remboursé par le Conseil régional.

## JOURNÉE-RESSOURCES POUR LES DÉLÉGUÉS SOCIAUX ET DÉLÉGUÉES SOCIALES

**CONTENU :** Ce cours s'adresse à tous les délégués sociaux et déléguées sociales ainsi qu'aux dirigeants et dirigeantes des syndicats affiliés.

Cette journée permettra de faire une mise en commun des ressources utilisées pour les différentes problématiques que nous rencontrons dans nos milieux de travail.

Quelques responsables d'organismes viendront nous expliquer leurs services.

Si vous avez des cartes d'affaires de ressources ou des dépliants sur les services offerts par ces organismes, n'hésitez pas à les apporter pour en faire bénéficier les participants et participantes à cette journée-ressources.

**DATE :** 8 avril 2016

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 35 \$

## ENQUÊTE D'ACCIDENT ET RÉCLAMATIONS À LA CSST

**CONTENU :** Cette session de formation a pour but de permettre aux dirigeants et dirigeantes des sections locales et aux membres des comités de santé-sécurité de pouvoir intervenir plus efficacement lorsque des membres doivent acheminer une réclamation à la CSST, suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle.

De plus, vous y apprendrez à bien identifier les faits pertinents reliés à un accident de travail et à interroger les témoins dans une perspective syndicale afin d'être en mesure de faire de bonnes recommandations pour éliminer le danger à la source suite à l'enquête d'accident.

**DATES :** 12, 13 et 14 avril 2016

**ENDROIT :** Centre communautaire Pierre-Lemaire  
325, boul. St-Joseph Ouest  
Drummondville (Québec) J2E 1M3  
Salle # 6

**COÛT :** 90 \$

**N.B. Ce cours est compensable, c'est-à-dire que le salaire perdu par les participants et participantes sera remboursé par le Conseil régional.**

## **COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET ÉVALUER LA SANTÉ DE NOTRE ENTREPRISE**

**CONTENU :** Ce cours vise à ce que les participants et les participantes comprennent le fonctionnement d'une entreprise et sa structure financière. Ils sont amenés à réfléchir sur le travail de dirigeante et de dirigeant syndical lorsqu'ils doivent analyser le fonctionnement de leur entreprise, en temps régulier ou en situation de crise. Les participants et les participantes apprennent aussi à lire et à comprendre le fonctionnement d'une entreprise et à être ainsi en mesure de mieux cerner les signes annonciateurs de difficulté.

De plus, la formation vise à ce que les participants et les participantes puissent évaluer la santé de leur entreprise et à situer l'importance des coûts de main-d'œuvre dans le budget de celle-ci. Tout au long de la formation, nous nous penchons sur notre rôle syndical, notamment dans la mobilisation de nos membres autour de toutes ces dimensions que nous aurons abordées.

**DATES :** 25, 26, 27 et 28 avril 2016

**ENDROIT :** Manoir des Sables  
90, avenue des Jardins  
Orford (Québec) J1X 6M6  
819 847-4747

**COÛT :** 0 \$

**N.B.** Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou conseillères, permanents et permanentes des syndicats.



## HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE : PRÉVENTION ET INDEMNISATION

**CONTENU :** Ce cours de base vise à équiper les responsables de toutes les sphères syndicales, ex. : délégué syndical, délégué social, délégué SST, etc. afin qu'ils connaissent les dispositions pertinentes de la Loi sur les normes du travail, de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en matière de prévention et d'indemnisation du harcèlement psychologique à titre de lésion professionnelle.

En plus de développer une démarche syndicale de résolutions des cas de harcèlement psychologique, le cours permet de s'approprier une méthode d'enquête efficace pour ces dossiers qui ne sont jamais faciles à gérer et à régler.

**DATES :** 3, 4 et 5 mai 2016

**ENDROIT :** Edifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 75 \$

## ALERTE AUX DÉCIBELS

**CONTENU :** Ce cours permet aux participants et aux participantes de prendre conscience des problèmes de santé causés par le bruit dans leur milieu de travail. On y traite des divers types de bruit, des effets et des moyens de réduire l'exposition. Ce cours aide à élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des personnes exposées au bruit et fournit un programme d'aide à celles atteintes de surdité. On explique également le processus d'indemnisation des travailleurs et travailleuses atteints de surdité professionnelle.

**DATES :** 25, 26 et 27 mai 2016

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières (salle 106)

**COÛT :** 90 \$

**N.B. Ce cours est compensable, c'est-à-dire que le salaire perdu par les participants et participantes sera entièrement remboursé par le Conseil régional.**

## LE TRAVAIL SYNDICAL EN PRÉVENTION

**CONTENU :** Cette formation de deux jours qui suit la formation de base « Introduction à la santé et la sécurité du travail » s'adresse principalement aux membres syndicaux qui participent aux travaux d'un comité paritaire de santé et de sécurité du travail ainsi qu'aux représentants et représentantes à la prévention.

En plus d'examiner de façon précise le fonctionnement de ce comité, les fonctions du représentant et de la représentante à la prévention et différents règlements importants en matière de santé et sécurité du travail, ce cours a pour objectif de développer une approche stratégique syndicale nécessaire pour faire avancer les dossiers plus difficiles auxquels nous sommes souvent confrontés.

**DATES :** 7 et 8 juin 2016

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 85 \$

**N.B.** Ce cours est compensable, c'est-à-dire que le salaire perdu par les participants et participantes sera remboursé par le Conseil régional.

**INTRODUCTION AUX AVANTAGES SOCIAUX  
RETRAITE ET ASSURANCES**

**CONTENU :** Cette journée de formation permet aux participants et participantes de distinguer les régimes d'accumulation de rentes de ceux d'accumulation de capital et de se familiariser avec les assurances collectives.

**DATE :** Sur demande

**ENDROIT :** Édifice régional FTQ  
7080, rue Marion  
Trois-Rivières  
(salle 106)

**COÛT :** 45 \$

**N.B. Une politique de remboursement des salaires, des frais d'hébergement et de transport s'applique selon les critères définis par une entente FTQ-Fonds. Cette politique s'applique pour les personnes qui ne sont pas des conseillers ou conseillères, permanents et permanentes des syndicats.**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Titre du cours : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_

Syndicat : \_\_\_\_\_ Section locale : \_\_\_\_\_

### PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

Nom

Adresse

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Responsable à contacter : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ (travail)

\_\_\_\_\_ (résidence)

N.B. Joindre un chèque à l'ordre du CONSEIL RÉGIONAL FTQ pour les frais d'inscription.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Titre du cours : \_\_\_\_\_

Dates : \_\_\_\_\_

Syndicat : \_\_\_\_\_ Section locale : \_\_\_\_\_

### PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

Nom

Adresse

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Responsable à contacter : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ (travail)

\_\_\_\_\_ (résidence)

N.B. Joindre un chèque à l'ordre du CONSEIL RÉGIONAL FTQ pour les frais d'inscription.